

Démarche : Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE)

Organisme : Service Régional d'Economie Agricole et de l'Agroalimentaire

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Appel à projets pour obtenir la reconnaissance en tant que GIEE

Dossier de candidature à finaliser avant le 30 avril 2026 minuit

RAPPEL : la structure porteuse de la demande de reconnaissance GIEE est la structure à laquelle adhèrent obligatoirement tous les membres du collectif

NB. Le financement du projet fait l'objet d'un autre appel à projets : appel à projets pour l'émergence et l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agro-écologique.

Informations sur la plate-forme

Pour toute question liée à la plateforme :

- consultez le tutoriel <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>
- adressez-vous à contact@demarches-simplifiees.fr

Pour visualiser l'ensemble des questions posées et des pièces à fournir, vous pouvez imprimer le formulaire

INFORMATIONS SUR L'APPEL A PROJETS "Reconnaissance de GIEE"

Avant de commencer votre dossier, lisez attentivement le cahier des charges de l'AAP 2026 "pour la reconnaissance en qualité de GIEE " à télécharger sur <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/appele-a-projets-reconnaissance-giee-2026-a4897.html>

Contacts à la DRAAF : voir les noms et coordonnées dans le cahier des charges

Si vous souhaitez demander un financement CASDAR pour la mise en oeuvre du projet du futur GIEE, reportez-vous au volet 2 de l'appel à projets pour l'émergence et l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique.

RAPPELS

Rappel :

- Le dossier est à valider au plus tard le 30 AVRIL 2026 à minuit
- Vous pouvez, jusqu'à la clôture de l'appel à projets, revenir à tout moment sur votre dossier avec vos identifiants

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ
- au delà de cette date, le demandeur n'est plus autorisé à modifier le dossier qu'il a
déposé, quelque soit l'état du dossier

ATTENTION :

Vous rentrez ici dans la saisie de votre dossier de demande de reconnaissance en tant que GIEE.

Vous devez porter un soin particulier à la rédaction de votre dossier. Notamment, veuillez vous assurer que votre candidature est explicite vis-à-vis des 10 critères d'éligibilité détaillés dans le cahier des charges.

Structure porteuse de la candidature

Raison sociale de la structure candidate

Statut juridique

N° SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Adresse postale de la structure

Code postal

COMMUNE

Nom du représentant légal

Prénom du représentant légal

Fonction au sein de la strcture

Courriel

Téléphone

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ La copie de la pièce d'identité en cours de validité du représentant légal de la personnalité morale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ La copie de la pièce d'identité en cours de validité du représentant signataire de la demande

si différent du représentant légal de la personnalité morale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate

lorsque la demande est signée par une personne différente du président

Personne référente pour le suivi du projet

Nom du-de la référent-e pour le suivi

Prénom du-de la référent-e pour le suivi

Structure dans laquelle travaille le-la référente du projet

Si la structure est différente de la structure juridique porteuse du collectif et de la candidature en tant que GIEE

Adresse de la structure

Si la structure est différente de la structure juridique porteuse du collectif et de la candidature en tant que GIEE

Fonction au sein de la structure

Courriel

Téléphone

Description succincte du projet

Intitulé du projet

Maximum 150 caractères, espaces compris

Resumé du projet

En 1 500 à 2 000 caractères maxi (espaces compris), ce résumé sert :

- aux instructeurs à se remémorer rapidement le projet

- si le collectif est reconnu GIEE : à construire la fiche de communication sur le futur GIEE qui sera mise en ligne sur le site <https://collectifs-agroecologie.fr/>

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ

Ce résumé doit comporter :

- les motivations de départ des agriculteurs
- les actions prévues dans le cadre du projet
- des explications sur les améliorations de performances recherchées au regard de l'agro-écologie, à la fois sur des aspects économiques, environnementaux et sociaux
- ce qui est prévu en termes de capitalisation et de diffusion des résultats du projet auprès d'agriculteurs et de structures extérieurs du collectif

Cette candidature fait-elle suite à un projet d'émergence financé par la DRAAF ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, dans le cadre de quel appel à projets ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Appel à projets 2024 émergence GIEE

☐ Appel à projets 2024 émergence groupe Ecophyto 30000

☐ Appel à projets 2025 émergence GIEE

☐ Appel à projets 2025 émergence groupe Ecophyto 30000

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Compte-rendus des actions d'émergence

Ou expliquez en quoi la réflexion durant l'émergence a permis d'aboutir à ce GIEE

Date de début du projet de GIEE

Date de fin du projet de GIEE

Durée du projet de GIEE

La durée du projet doit être en rapport avec le fond du projet (les changements de pratiques qui seront mis en oeuvre).

La durée totale doit être d'au moins 3 ans.

Afin d'être en accord avec la durée de financement des GIEE, la durée de reconnaissance doit être multiple de 3 ans.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 3 ans

☐ 6 ans

☐ 9 ans (justification OBLIGATOIRE ci-dessous)

Justification d'une durée de 9 ans demandée

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ

Groupe d'agriculteurs engagés dans le projet

Nombre d'exploitants agricoles engagés (nombre d'agriculteurs)

dont nombre d'agriculteurs en agriculture biologique

Indiquer le nombre d'agriculteurs du collectif ayant tout ou partie de leur SAU en agriculture biologique.

Nombre d'exploitations agricoles du projet (unités de production)

5 exploitations au minimum

dont nombre d'exploitations d'EPLEFPA

EPLEFPA : établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.

Une ferme de lycée agricole peut être membre du collectif

Trouver l'exploitation de lycée de votre territoire sur <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/les-etablissements-de-la-region-grand-est-r242.html>

dont nombre d'exploitations engagées dans un groupe DEPHY/Ecophyto 30000

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Liste des exploitants engagés dans le projet

à transmettre au format .xls (Microsoft Excel) ou .ods (LibreOffice calc). Le fichier est disponible aux 2 formats Excel et LibreOffice sur le site de la DRAAF : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/appel-a-projets-reconnaissance-giee-2026-a4897.html>

SAU des exploitations engagés dans le GIEE (ha) :

Somme des SAU des membres engagés dans le projet (voir somme calculée automatiquement dans le tableau fourni)

SAU en Agriculture Biologique des exploitations engagés dans le GIEE (ha) :

Somme des SAU en Agriculture Biologique des membres engagés dans le projet

Carte de localisation des exploitations du collectif

A l'aide du pictogramme "ajouter un point" situé en haut à gauche de la carte, merci de localiser les différents membres du collectif. Les coordonnées GPS de chaque point se généreront automatiquement en dessous de la carte.

Pour supprimer un point placé par erreur, sélectionner le point en question et le supprimer à l'aide du pictogramme corbeille situé en haut à gauche de la carte.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ

☐ Diagnostics agroécologiques

Un seul fichier pdf de tous les diagnostics individuels à la suite.

Ils doivent être disponibles au dépôt de la candidature pour la majorité des exploitations.

Les quelques-uns non disponibles seront à réaliser dans l'année qui suit la reconnaissance éventuelle et seront à déposer également via la messagerie de la plate-forme

Rappel sur l'évolution de la composition du groupe

Le groupe peut évoluer au cours de la période de reconnaissance GIEE avec la mise en oeuvre du projet (ajouts, modifications, retraits d'exploitations agricoles).

Pour rappel, une liste à jour des membres du GIEE devra être transmise à la DRAAF CHAQUE ANNEE AVANT LE 15 JANVIER. Néanmoins, toute évolution du GIEE ou de la personne référente en cours de projet devra être signalée au plus vite.

Principale production concernée par le projet:

Principale orientation de production du projet

Choisir dans la liste proposée celle qui sera travaillée dans le cadre du projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Arboriculture

☐ Élevage

☐ Grandes cultures

☐ Horticulture - pépinière - PAPAM

☐ Maraîchage

☐ Polyculture-élevage

☐ Polycultures

☐ Viticulture

Détail de l'orientation de production

Précisez éventuellement le champ choisi précédemment

Agriculteur représentant du collectif au sein de la structure porteuse

Agriculteur référent

L'agriculteur référent est un agriculteur du groupe qui peut être contacté pour parler du projet lors de rencontres agroécologiques.

Nom de l'agriculteur référent

Prénom de l'agriculteur référent

Téléphone

Courriel

Territoire concerné par le projet et dans lequel se situent les exploitations impliquées

Départements concernés par le projet

Département concerné par le projet

Département concerné par le projet

Département concerné par le projet

Dénomination du territoire

Type de territoire

Choisir dans la liste déroulante

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Agglomération / communauté de communes
- ☐ Aire d'alimentation de captage
- ☐ Département
- ☐ Natura 2000
- ☐ PAEC (zone de projet agro-environnemental et climatique)
- ☐ Parc naturel régional
- ☐ Parc national
- ☐ Pays
- ☐ Petite région agricole
- ☐ Région
- ☐ Site pilote eau et bio
- ☐ Zone AOC/AOP/IGP
- ☐ Autres

Autre type de territoire (2 maxi)

Choisir dans la liste déroulante

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Agglomération / communauté de communes
- ☐ Aire d'alimentation de captage
- ☐ Département
- ☐ Natura 2000

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ

☐ PAEC (zone de projet agro-environnemental et climatique)

☐ Parc naturel régional

☐ Parc national

☐ Pays

☐ Petite région agricole

☐ Région

☐ Site pilote eau et bio

☐ Zone AOC/AOP/IGP

☐ Autres

Caractéristiques générales et agricoles du territoire

Localisation, principales activités, dynamiques, structures, démarches de territoire ..

Enjeux territoriaux : actuels, évolution récente, perspectives.

Maximum : 2 000 caractères (espaces non compris)

Zonages existants en relation avec le territoire du projet

préciser :

- les zonages réglementaires sur le plan environnemental [captage, zone vulnérable, NATURA 2000,...]

- autres zonages le cas échéant

Les agriculteurs du collectif sont-ils situés sur une zone de captage ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Sur quelle(s) zone(s) de captage sont-ils situés ?

Quel est le nom de l'animateur/animateur captage ?

Le collectif est-il en lien avec le projet alimentaire territorial de son secteur (s'il en existe un) ?

Recensement des PAT : <https://france-pat.fr/presentation-de-l-observatoire/>

Le lien avec un projet alimentaire territorial peut être un véritable atout dans le cadre d'un projet de filière. L'existence d'un lien sera un point positif dans l'évaluation du dossier de candidature

Cochez la mention applicable

☐ Oui

Explicitiez les liens avec le projet alimentaire territorial

Des actions menées conjointement avec le PAT du secteur seront un atout dans l'évaluation du dossier de candidature.

La problématique, les objectifs poursuivis par le collectif dans le projet et les indicateurs

Thématique principale abordée dans le projet

Choisir dans la liste déroulante (1 seul choix)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Agriculture biologique
- ☐ Agroforesterie, haies
- ☐ Amélioration fertilisation, autonomie en azote, légumineuses
- ☐ Autonomie alimentaire des élevages
- ☐ Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)
- ☐ Certification environnementale
- ☐ Changement climatique
- ☐ Changements de systèmes, diversification des assolements
- ☐ Conditions de travail
- ☐ Conservation des sols
- ☐ Couverts végétaux
- ☐ Création et maintien de l'emploi et diversification de l'activité
- ☐ Démarches de filières et signes de qualité
- ☐ Démarches de territoires
- ☐ Échanges entre agriculteurs et avec la société
- ☐ Énergie et valorisation de la biomasse (dont méthanisation)
- ☐ Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- ☐ Gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques
- ☐ Mutualisation des outils de production
- ☐ Produits phytos : réduction d'usage et alternatives

Autre(s) thématique(s) au coeur du projet

Choix multiple possible (4 maximum), à classer par ordre de priorité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Agriculture biologique

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ

☐ Agroforesterie, haies

☐ Amélioration fertilisation, autonomie en azote, légumineuses

☐ Autonomie alimentaire des élevages

☐ Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)

☐ Certification environnementale

☐ Changement climatique

☐ Changements de systèmes, diversification des assolements

☐ Conditions de travail

☐ Conservation des sols

☐ Couverts végétaux

☐ Création et maintien de l'emploi et diversification de l'activité

☐ Démarches de filières et signes de qualité

☐ Démarches de territoires

☐ Échanges entre agriculteurs et avec la société

☐ Énergie et valorisation de la biomasse (dont méthanisation)

☐ Gestion quantitative et qualitative de l'eau

☐ Gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques

☐ Mutualisation des outils de production

☐ Produits phytos : réduction d'usage et alternatives

Problématique initiale à l'origine du projet

Exposez-la en la reliant :

- aux enjeux du territoire exposés précédemment et auxquels le projet pense répondre ;
- aux diagnostics agro-écologiques de durabilité réalisés sur les exploitations.

Précisez s'il s'agit de modifier ou bien de consolider les systèmes/modes de production/les pratiques agronomiques

Les objectifs stratégiques ciblés par le projet en termes de durabilité des exploitations du collectif (ou triple (voire multi) performance (économique, environnementale et sociale, voire sanitaire)

Dans une logique de projet, présentez-les précisément, en les chiffrant à l'aide d'indicateurs de résultats. Précisez la valeur de chaque indicateur :

- au début de projet (t0)
- et la valeur-cible en fin de projet c'est-à-dire la valeur que le collectif souhaiterait atteindre comme résultat des changements de pratiques mis en oeuvre.

Rappel : il n'est pas demandé au groupe de s'engager à atteindre les objectifs cibles. L'intérêt des indicateurs est de fournir les éléments pour alimenter l'analyse des effets des changements de pratiques opérés et en tirer des enseignements pour capitaliser. Ces indicateurs seront donc renseignés dans le bilan triennal et dans le bilan de fin de

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ
projet.

Précisez si ces objectifs concernent chaque exploitation ou le groupe dans son ensemble.

Dans une logique de gestion de projet, les actions qui sont présentées dans le plan
d'actions servent à essayer d'atteindre ces objectifs.

Objectifs de performance économique :

Objectif de performance économique :

Objectif de performance économique :

Objectif de performance économique :

Objectifs de performance environnementale :

Objectif de performance environnementale :

Objectif de performance environnementale :

Objectif de performance environnementale :

Objectifs de performance sociale

Objectif de performance sociale :

Objectif de performance sociale :

Objectif de performance sociale :

Les actions prévues dans le projet

Précisions

Le projet comporte obligatoirement plusieurs actions qui doivent concourir à l'atteinte des objectifs de triple performance cités ci-dessus.

Elles doivent relever de l'agro-écologie, c'est-à-dire comporter une dimension systémique et ne pas consister simplement en une optimisation des pratiques existantes.

L'accompagnement du collectif est de 2 natures :

- animation du collectif et de son projet
- appui technique pour les changements de pratiques mis en oeuvre dans les exploitations

Le plan d'actions doit comporter les 2 types d'actions. Si plusieurs personnes et/ou structures sont sollicitées selon leurs compétences, le préciser.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan d'actions

Télécharger le fichier proposé, le renseigner et le déposer sur la plate-forme au format .xls (Excel) ou .ods (calc) (modèles dans chaque format disponibles au téléchargement sur le site de la DRAAF : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/appele-a-projets-reconnaissance-gjee-2026-a4897.html>)

Expliciter les changements de pratiques ou leviers techniques qui seront mis en oeuvre pour essayer d'atteindre les objectifs de triple performance visés.

Argumentez leur choix en vous appuyant sur les résultats des diagnostics des exploitations et sur les résultats attendus (issus de la R&D)

Les partenariats mobilisés pour la mise en oeuvre du projet

Lister les partenaires par ordre d'importance décroissante

Lister les différents partenaires mobilisés dans la réalisation du projet (voir cahier des charges) PAR ORDRE d'IMPORTANCE DECROISSANTE, en indiquant pour chacun d'entre eux :

- le nom (raison sociale)
- l'état d'avancement de ce partenariat (déjà en cours avant le projet, acquis pour le projet, envisagé pour le projet)
- l'objet de ce partenariat (ou rôle du partenaire) ; ex : participation au comité de pilotage, formation, expertise...).

Vous pouvez utilement joindre, en annexe à votre dossier, des courriers d'engagement des partenaires dans l'accompagnement de votre projet.

Insérer un champ par partenaire (minimum : 1 partenaire déjà en cours ou acquis pour le projet).

Partenaires

Partenaire

Partenaire

Partenaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettres d'engagement des partenaires cités

Compilées dans un seul fichier (format pdf)

Caractéristiques de la démarche du collectif

Caractère innovant du projet

Préciser en quoi le projet vous semble constituer une démarche innovante par rapport aux pratiques actuelles des agriculteurs du groupe ou par rapport aux pratiques usuelles des agriculteurs du territoire

Durée et pérennité du projet

Justifier la durée du projet au regard des objectifs que le collectif lui a assigné et des moyens alloués.
Indiquer quelles sont les perspectives de poursuite des actions du collectif au-delà de la durée du projet.

Caractère exemplaire du projet, capitalisation et diffusion des résultats

Caractère exemplaire

Précisez en quoi les résultats attendus du projet vous semblent susceptibles d'être transférables à d'autres exploitations et/ou d'autres territoires, comment et à quelles conditions ils pourraient l'être.

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ

Collecte et regroupement des résultats

Décrire les modalités prévues de collecte et de regroupement des résultats et des informations

Rappel : il est demandé un engagement signé des structures à participer au processus de capitalisation (voir documents à fournir).

Diffusion

Décrire les modalités prévues de mise à disposition et de diffusion des résultats du projet et les structures impliquées

Rappel : il est demandé (voir décret GIEE) un engagement signé des structures à participer au processus de capitalisation (voir document à fournir).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Engagement du GIEE à transmettre les éléments à capitaliser à la structure qu'il charge de la capitalisation (prévu par la loi)

Télécharger le document, le remplir et le signer puis déposer le scan (format pdf) du document rempli et signé sur la plate-forme.

Si la structure porteuse du GIEE est également celle en charge de la capitalisation : pas d'engagement à fournir

Nom de la structure désignée par le GIEE pour capitaliser les enseignements de ses échanges de pratiques (prévu par la loi)

Raison sociale

Cette structure peut être celle en charge de l'accompagnement du GIEE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Engagement de la structure en charge de la capitalisation à transmettre les éléments de capitaliser à la chambre régionale d'agriculture

Télécharger le document, le remplir et le signer puis déposer le scan (format pdf) du document rempli et signé sur la plate-forme

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Publication au JO ou récépissé de déclaration à la préfecture

pour une association

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Extrait K-bis ou attestation d'inscription au registre ou répertoire concerné

pour une société

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Liste des membres de la personne morale porteuse du futur GIEE

La liste doit indiquer la qualité de ces membres (agriculteur,)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Tout document démontrant que les exploitants agricoles détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Procès-verbal de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale candidate approuvant le projet

Autres informations ou pièces justificatives

Tout autre élément que je souhaite transmettre à l'administration

Autre(s) pièce(s) justificative(s)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Ajouter tout document qui vous semble utile et non prévu dans le formulaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Ajouter tout document qui vous semble utile et non prévu dans le formulaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Ajouter tout document qui vous semble utile et non prévu dans le formulaire

Engagements du demandeur :

Je certifie :

- Avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité
- L'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage en cas de reconnaissance GIEE :

- A mettre en oeuvre le projet présenté dans le présent formulaire pour solliciter la reconnaissance GIEE ;
- A informer la DRAAF de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes, notamment tout changement lié à la personne morale, aux agriculteurs engagés, au territoire concerné, à la durée et à la nature du projet et aux actions engagées ;
- A recueillir auprès des agriculteurs engagés dans le projet les données, résultats et expériences nécessaires à l'établissement des bilans du projet et à la contribution au processus de capitalisation et de diffusion des résultats obtenus des GIEE coordonné par le réseau des chambres d'agriculture

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'autorise :

Appel à projet Grand Est 2026 pour la Reconnaissance en qualité de Groupement d'Intérêt Econ

Le ministère chargé de l'agriculture, l'organisme de développement que j'ai choisi pour la capitalisation et le réseau des chambres d'agriculture chargé de la coordination de la capitalisation des résultats et des expériences des GIEE :

- A effectuer la prise de vue et la publication d'images sur lesquelles apparaissent des éléments du projet du GIEE pour lequel je demande la reconnaissance ainsi que ses membres, à titre gratuit, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) ;
- A enregistrer, adapter et utiliser mes propos et mon image, ainsi que celle des éléments des exploitations agricoles du GIEE, afin de réaliser des documents de communication et de valorisation (articles, fiches, ...) sous forme d'interviews ou d'encadrés, à titre gratuit, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) ;
- A valoriser et diffuser, à titre gratuit, les résultats et les expériences du GIEE fournies au réseau dans le cas d'une reconnaissance éventuelle, dans le cadre de la procédure de bilans de suivi et capitalisation

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'accepte les mentions légales :

Afin de faciliter les démarches, j'autorise l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers me concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet ainsi que l'organisme chargé de la capitalisation et de la diffusion des résultats et expériences du projet. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire le dossier de reconnaissance GIEE vous concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service auquel vous adressez ce formulaire. Les documents produits dans le cadre de cet appel à projets sont publics et libres de tous droits patrimoniaux au titre des droits d'auteur ou du droit du producteur de bases de données. Ils pourront en particulier être diffusés librement sur le portail institutionnel (<https://agriculture.gouv.fr/>, <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/>, <https://grandest.chambre-agriculture.fr/>, <https://collectifs-agroecologie.fr/regions/grand-est/>, <https://rd-agri.fr/>)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièces post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce post-instruction